COMPTE RENDU

SUR

L'ADMINISTRATION

PENDANT L'ANNÉE 1892

Le Conseil d'Etat, pour se conformer à l'art. 66 de la Constitution du 1^{er} mars 1885, a l'honneur de présenter au Grand Conseil son rapport sur l'administration publique en 1892.

Ce rapport est divisé en sept parties, qui correspondent à autant de Départements institués par la loi du 31 mars 1886, et se suivent dans l'ordre indiqué à l'article 36 de celle-ci, savoir:

- 1º Département de Justice et Police;
- 2º Département de l'Instruction publique et des Cultes;
- 3º Département de l'Intérieur;
- 4º Département de l'Agriculture et du Commerce;
- 5º Département Militaire;
- 6º Département des Travaux publics;
- 7º Département des Finances.

La partie concernant le Département de Justice et Police est précédée d'un aperçu sur la législation générale, du rapport du Tribunal cantonal et des rapports des greffiers centraux des Conseils de Prud'hommes de Lausanne et de Payerne.

DEUXIÈME PARTIE

INSTRUCTION SUPÉRIEURE

UNIVERSITÉ

INTRODUCTION

La deuxième année de l'existence de l'Université a incontestablement vu se réaliser les espérances qu'avaient fait 'naître nos débuts: le nombre des étudiants s'est sensiblement accru, l'affluence des jeunes étrangers surtout devevant de plus en plus grande. Espérons que rien ne viendra entraver ce développement si réel, que nos vieux bâtiments, en particulier, nous permettront, grâce à quelques installations nouvelles, d'attendre sans trop d'inconvénients le moment où de grandioses projets seront mis à exécution!

Selon un usage déjà ancien, nous laissons aux diverses Facultés le soin de rendre compte de l'exercice écoulé, chacune en ce qui la concerne. Mais nous ne commencerons pas notre exposé statistique sans avoir rappelé certains faits qui intéressent l'Université dans son ensemble: Afin de consacrer, pour ainsi dire, la date de la fondation de notre institution par une publication témoignant de sa véritable qualité d'Ecole de hautes études, un recueil de travaux originaux dus à la plume de nos professeurs a été composé et transmis par les soins du Département de l'Instruction publique à de nombreuses Universités étrangères et à nos hôtes de l'année 1891, comme l'avaient été un peu antérieurement le volume des « Adresses » et des « Leçons inaugurales. » Il nous importe fort de saisir les occasions qui nous sont offertes d'entretenir des relations avec le monde scientifique, avec les institutions analogues à la nôtre, aussi n'avons-nous pas manqué d'accepter l'invitation qui nous était aimablement adressée de nous faire représenter aux fêtes par lesquelles l'Université de Dublin entendait célébrer son troisième anniversaire séculaire, et nous avons chargé notre Recteur lui-même, M. le professeur Maurer, de remplir cette agréable mission.

PREMIÈRE PARTIE

PERSONNEL

§ 1. Corps enseignant.

A l'ouverture des cours, le corps enseignant pour l'année 1891-1892 était composé comme suit :

A. Professeurs ordinaires.

- Théologie: M. Vuilleumier, Henri, professeur de théologie exégétique de l'Ancien Testament et de langue hébraique.
- M. Combe, Ernest, professeur de théologie exégétique du Nouveau Testament.
 - M. Dandiran, Eugène, professeur de théologie historique.
 - M. Paschoud, Henri, professeur de théologie pratique.
- Droit: M. Rogum, professeur d'encyclopédie du droit et de législation comparée.
 - M. Erman, Henri, professeur de droit romain.
 - M. Favey, Georges, professeur de droit pénal.
 - M. Walras, Léon, professeur d'économie politique.
- Médecine · M. de Cérenville, Edouard, professeur de pathologie interne et de clinique médicale.
- M. Roux, César, professeur de pathologie externe et de clinique chirurgicale.
- M. Stilling, Henri, professeur d'anatomie et de physiologie pathologiques.
- M. Rapin, Oscar, professeur d'obstétrique et de clinique obstétricale.
- M. Dufour, Marc, professeur d'ophtalmologie et de clinique ophtalmologique.
- Lettres: M. Besançon, Jules, professeur de langue et de littérature latines.
- M. Baudat, Emile, professeur de langue et de littérature grecques.
- M. Renard, Georges, professeur de langue et de littérature françaises.

- M. Maurer, Alexandre, professeur de langue et de littérature allemandes, de langues et de littératures des peuples du Nord.
 - M. Duperrex, Jules, professeur d'histoire.
- M. Secretan, Charles, professeur de philosophie et de droit naturel.

Sciences (naturelles et mathématiques): M. Dufour, Henri, professeur de physique.

- M. Blanc, Henri, professeur de zoologie.
- M. Renevier, Eugène, professeur de géologie, etc.
- M. Amstein, Hermann, professeur de mathématiques.
- M. Lacombe, Marius, professeur de géométrie descriptive, etc.

Sciences (pharmaceutiques): M. Brunner, Henri, professeur de chimie, Directeur de l'Ecole de pharmacie.

Sciences (techniques): M. Gaudard, Jules, professeur de construction et de géodésie.

M. Grenier, William, professeur de mécanique industrielle, Directeur de l'Ecole d'ingénieurs.

B. Professeurs extraordinaires.

Théologie: M. Emery, Louis, professeur de théologie systématique.

Droit: M. Grenier, Louis, professeur de droit civil.

M. Berney, Jaques, professeur de droit public.

Médecine: M. Bugnion, Edouard, professeur d'anatomie.

- M. Herzen, Alexandre, professeur de physiologie.
- M. Lœwenthal, Nathan, professeur d'histologie.
- M. Rabow, Siegfried, professeur de psychiatrie.
- M. Bourget, Louis, professeur de thérapeutique et de imie physiologique.
- M. Nicolas, Charles, professeur d'hygiène.
- M. Larguier, Jaques, professeur de médecine légale.
- M. Dind, Emile, professeur de dermatologie, etc.

Lettres: M. Bonnard, Jean, professeur de langues et de littératures romanes.

- .M. Rossier, Edmond, professeur d'histoire.
- M. Guex, François, professeur de pédagogie.

Sciences (naturelles et mathématiques): M. Forel, Francois-Alphonse, professeur d'anatomie et de physiologie générales.

- M. Golliez, Henri, professeur de minéralogie et de géologie technique.
 - M. Dufour, Charles, professeur d'astronomie.
 - M. Dufour, Jean, professeur de botanique.
- M. Palaz, Adrien, professeur de physique mathématique et d'électricité industrielle.

Sciences (pharmaceutiques): M. Brélaz, Georges, professeur de chimie industrielle.

M. Chuard, Ernest, professeur de chimie analytique et de chimie agricole.

Sciences (techniques): M. Dapples, Charles, professeur de physique industrielle.

- M. Mayor, Benjamin, professeur de statique graphique et de mécanique théorique.
 - M. Chenaux, Henri, professeur de stéréotomie.
 - M. Melley, Charles, professeur d'architecture.
- M. Carrard, Alfred, professeur de législation industrielle et commerciale.

C. Privat-docents.

MM. Barde, Charles, — hygiène.
de Molin, Alois, — histoire de l'art.
Ducasse, Félix, — philosophie.
Kunz, Hermann, — chimie.
Maillefer, Paul, — histoire.
Schardt, Hans, — géographie.
Secretan, Louis, — otologie, etc.
Spiro, Jean, — langues orientales.

D. Lecteur.

M. André, Auguste, - diction.

Dans la Faculté de théologie, M. le ministre H. Narbel a entretenu un certain nombre d'auditeurs de l' « histoire des missions modernes », pendant le semestre d'hiver.

M. le juge fédéral Soldan a bien voulu faire, dans la Faculté de droit, un cours sur l'« organisation judiciaire fédérale », durant les semestres d'hiver et d'été. M. A. Prélaz,

cocat, a traité, dans la même Faculté, « des titres au porjeur », pendant le semestre d'hiver, « du droit de change », pendant celui d'été. MM. Brocher-de la Fléchère et Jaquemot, de l'Université de Genève, ont fait, l'un et l'autre, comme précédemment, des cours d'histoire générale et philosophique du droit et d'économie politique.

Dès le début du semestre d'hiver, M. le docteur Dind a lété chargé de l'enseignement de la « dermatologie », etc., à titre de professeur extraordinaire. M. le docteur Nicolas a fait, en outre de son enseignement dans la Faculté de médecine, un cours d' « hygiène » à l'usage des étudiants des autres Facultés. M. le docteur Berdez a continué ses leçons d' « électrothérapie ». MM. les docteurs Eperon et Verrey, nommés privat-docents, ont offert aux étudiants des cours sur les maladies des yeux. M. le docteur G. Rossier a remplacé M. le professeur de Cérenville pour l' « auscultation et la percussion ». M. le docteur Seiler a fait un cours de « pansements ».

Dans la Faculté des lettres, M. P. Maillefer a fait, en qualité de privat-docent, un cours public sur l'« histoire de la Suisse au XVIIIe et XVIIIe siècles », pendant les deux semestres. M. le docteur Goergens a continué d'inscrire au programme des cours de langue arabe et de langue syriaque, et offertaux étudiants des leçons sur l'«écriture cunéiforme».

M. le professeur L[®] Favrat qui dirigeait le laboratoire de botanique et, depuis de longues années, les excursions botaniques, ayant dû donner sa démission, M. E. Wilczek lui a succédé dans ces fonctions et a enseigné, en outre, la botanique systématique et la botanique pharmaceutique.

§ 2. Etudiants.

En 1891-1892, les étudiants ont présenté l'effectif suivanti,

FACULTÉ DE THÉOLOGIE

								Н	ıver	I	Eté
								Et.	Aud.	Et.	Aud.
Vaudois								28		28	
Confédérés.								9		10	_
Etrangers .								2	_	1	
								39		39	
			FA	CU	LT	É	DE I	DROI	T		
Vaudois								14	15	13	12
Confédérés.	•		•	•	•	٠	•	12	1	17	1
Etrangers .			•			•		34	6	83	1
Ü								60	22	113	14
Vaudois		FA	.CI	J LT	ŗÉ	DE	ME	EDECI	INE _	26	1
Confédérés .	٠	•	•	•	•	•	•	39	2	41	2
Etrangers .								14	2	14	1
								83	4	81	4

FACULTÉ DES LETTRES

ardois afédérés. angers .				9	19	8	25
gafédérés .				3	5	4	3
agångers .				8	10	15	9
				20	34	27	27

FACULTÉ DES SCIENCES

SECTION	DES	sc	IEN	CES	N	AT	UREI	LLES ET	MAT	HÉMATIQ	UES
vaudois.								9	24	10	3
opfédérés								1	8	_	3
E trangers								9	3	8	3
								19	35	18	3

II. SECTION DES SCIENCES PHARMACEUTIQUES

Vaudois . Confédéres Étrangers					9	_ _ _	11 5	_
					21	_	22	

 $\it NB.$ — Le laboratoire de chimie a été fréquenté par 88 étudiants.

III. SECTION DES SCIENCES TECHNIQUES

						H	ıver	1	Eté
						Et.	Aud.	Et.	Aud.
oudois'.						17	3	13	_
Confederes		,			•	12	_	9	2
Etrangers						17	3	14	2
						46	6	36	2

RÉSUMÉ

Faculté	de théologie.					39	_	39	
»	de droit					60	22	113	14,
))	de médecine					83	4	81	4
D	des lettres .					20	34	27	37
»	des sciences	(sci	ence	es n	a-				
	turelles et	t ma	thé	ma	t.)	19	35	18	9.
,	des science	s	(sci	enc	es				
	pharmac	eutı	que	s)		21	_	22	;
»	des science	es	(sci	enc	es			i	
	technique	es).			•	4 6	6	36	2
						288	101	336	66
									_

NB. — Les cours publics ont été suivis : pendant le semestre d'hiver, par 360 auditeurs, pendant le semestre d'été, par 170 auditeurs non mentionnés ci-dessus.

SECONDE PARTIE

§ 1. Grades.

Licencié en théologie. — L'Université a conféré ce grade à 12 candidats: MM. Baumann, Jaques, de Richterswyl (Zurich); Berguer, Jean, de Clarmont; Chamorel, Gabriel, d'Ollon; Divorne, Paul, de Château-d'Œx; Gailloud, Henri, de Villeneuve; Jaccard, Constant, de Ste-Croix; Lambelet, Edouard, de Forel; Mounoud, Auguste, des Thioleyres; Paul, Ernest, de Bellerive; Pelichet, Gustave, de Vullierens; Redard, Maurice, d'Echandens; Siordet, Charles, de Genève.

Docteur en droit. — Conféré à 4 candidats: MM. Rossi, maimondo, d'Arzo (Tessin); Yantcheff, Naoum, Bulgare; resole, Ernest, de Vevey; Lansel, Henri, de Sent (Grisons).

Licencie en droit. — Conféré à 6 candidats: Ceresole, Ernest, de Vevey; Lansel, Henri, de Sent (Grisons); Niess, Charles, d'Orbe; Sinisteano, Androne, Roumain; Sokeroff, Stephan, Bulgare.

Docteur en médecine. — Conféré à 2 candidats : MM. Galli-Valerio, Bruno, de Sondrio (Valteline); Poltowicz, Casimir, Polonais.

Docteur ès-lettres. — Conféré à 2 candidats : MM. Ducasse, Félix, Français; Maillefer, Paul, de Ballaigues.

Licencié ès-lettres. — Conféré à 4 candidats: M. Robert, Léon, de Lausanne; Tauxe, Alfred, d'Aigle; Vittoz, Edouard, de Froideville; Wellauer, Albert, de Nyon.

Licencié ès-sciences physiques et naturelles. — Conféré à 6 candidats: MM. Benoît, Louis, de Neuchâtel; Bersier, Henri, de Villarzel; Brocard, Marc, de Dizy; Dutoit, Constant, de Moudon; Gétaz, Auguste, de Château-d'Œx; Guignard, Auguste, de Vaulion.

Licencié ès-sciences physiques et mathématiques. — Conféré à 1 candidat: M. Roorda van Eysingea, Henri, Belge.

Licencié ès-sciences pharmaceutiques. — Conféré à 2 candidats: MM. Selten, Gustave, de Sofia (Bulgarie); Strzyzowsky, Casimir, de Sofia (Bulgarie).

Ingénieur-constructeur. — Conféré à 6 candidats: MM. Gayrhos, Félix, de Richterswyl (Zurich); de Haller, Charles, de Berne; Lavanchy, Ernest, de Lutry; Manafoff, Stéphan, Bulgare; Sapoff, Christo, Bulgare; de Vallière, Louis, de Moudon.

Ingénieur-mécanicien. — Conféré à 4 candidats: MM. Boitel, Henri, de Neuchâtel; Chavannes, Louis, de Vevey; Robert, Adolphe, du Locle; Rochat, Octave, du Lieu.

§ 2. Prix de Faculté.

Notre règlement instituant des prix dits « de Facultés », destinés à récompenser des travaux originaux, dont le sujet est, comme de raison, laissé au choix du concurrent, nous avons eu la satisfaction de voir dans le cours de cette année trois étudiants présenter à l'examen de commissions des mémoires d'un très réel intérêt, sur des questions d'embryologie, d'histologie, d'histoire. Deux de ces travaux ont été jugés dignes de la récompense la plus elevée, le troisième a obtenu un prix seulement un peu inférieur.

§ 3. Concours.

Au commencement de 1892, l'Université a publié le programme des concours qu'elle ouvrait aux étudiants pour l'année 1891-1892. Six étudiants ont répondu à cet appel et traité autant de sujets. Après avoir pris connaissance des rapports des commissions d'examen, l'Université a décerné un prix à chacun des concurrents. La somme de ces récompenses s'est élevée à 315 francs.

Les noms des lauréats ont été proclamés, en séance pulique, le 23 décembre, après lecture des rapports des commissions.

§ 4. Bourses.

Les étudiants qui ont joui d'une bourse pendant l'année 1891-1892 sont au nombre de 8, dont 2 appartenant à la Faculté de théologie, 1 à la Faculté de droit, 1 à la Faculté de médecine, 1 à la Faculté des lettres, 3 à la Faculté des sciences. Le montant de ces subsides s'est élevé à fr. 1950.

§ 5. Discipline.

Durant l'année 1891-1892, la discipline a été excellente.

§ 6. Cours et auditeurs.

(Rapports spéciaux des Facultés.)

Faculté de théologie protestante. — Aux cours et conférences annoncés dans le programme est venu s'ajouter pendant le semestre d'hiver un cours public donné par M. le ministre H. Narbel, qui avait pour objet l'« histoire des missions modernes». Il a été suivi par une vingtaine de personnes tant étudiants qu'auditeurs et doit être continué. Nous ne pouvons que nous réjouir de cet enrichissement du programme des cours offerts à nos étudiants, et nous verrions avec plaisir l'institution des privat-docents prendre

pied et se développer dans la Faculté de théologie, comme elle a commencé de le faire dans la plupart des autres Facultés.

Nous signalons avec plaisir le fait que le « concours de lecture sacrée » institué par feu le professeur Lavade, a de nouveau eu lieu cette année. Faute de concurrents, le prix de lecture n'avait plus été décerné depuis environ 20 ans.

Trois candidats, après avoir achevé les épreuves prélimnaires selon l'ancien système, ont soutenu leur thèse à la rentrée d'octobre 1892. Dans les différentes sessions d'examen de l'année scolaire écoulée, six étudiants ont subi avec succès l' « examen propédeutique ». Des 11 étudiants de IV° année, 9 se sont présentés récemment à l' « examen théologique » proprement dit et ont obtenu le grade de licencié après huit jours d'épreuves serrées.

Dans chacun des deux semestres le nombre des étudiants présents a été de 39, mais le semestre d'hiver ayant compté 2 Hollandais, tandis que celui d'été voyait ceux-ci remplacés par un Allemand et un Suisse allemand, il s'agit en réalité de 41 étudiants pour l'année entière. C'est le chiffre le plus élevé que nous ayons vu depuis près de 50 ans. Il faut, en effet, remonter jusqu'à la période antérieure à 1846 pour retrouver des années où le chiffre des étudiants en théologie ait atteint ou dépassé la 40°.

Nous ne devons pas sans doute nous flatter de voir le nombre de nos auditeurs se maintenir toujours au même niveau. Il n'y aura pas chaque année, comme ça a été le cas dans l'automne 1891, une entrée de 13 nouvelles recrues (dont 10 sorties de notre Gymnase). Néanmoins il nous sera permis de le constater avec joie : les études théologiques semblent décidément reprendre quelque faveur, et l'on peut

entrevoir le jour, dès longtemps appelé par nos vœux, où la Faculté pourra suffire aux besoins de l'Eglise.

Faculté de droit. — L'année universitaire 1891-1892 n'a été marquée pour cette Faculté par aucun fait particulier ftrès saillant, mais elle n'en a pas moins été une période de développement accentué, comme le faisait espérer le rapport de l'année précédente. Pendant le semestre d'hiver 1891-1892, le nombre des étudiants en droit immatriculés a été de 60, en augmentation de 5 sur celui du semestre correspondant de 1890-1891. En été 1892, l'effectif des mêmes étudiants s'est encore accru de 24 en comparaison avec l'été 1891, et cette progression réjouissante n'a point cessé. En hiver 1892-1893, le nombre total des jeunes juristes immatriculés s'est élevé à 96, et dans ce chiffre le nombre des étrangers a presque doublé. Au point de vue de son effectif la Faculté de droit est donc en pleine prospérité. Tout fait croire qu'en été 1893 le nombre des étudiants étrangers, Allemands et originaires des contrées danubiennes augmentera encore considérablement. Il faudra s'en féliciter, mais la question des « locaux », dont parlait déjà le précédent rapport, deviendra tout à fait critique. Quelques places nouvelles ont été créées dans un des auditoires, mais en nombre insuffisant pour l'avenir. La Faculté est certaine que l'autorité supérieure voudra bien vouer à cette ques-'tion importante sa bienveillante sollicitude.

L'augmentation du nombre des élèves en droit étrangers a motivé une adjonction au règlement relatif aux examens de licence, mesure déjà indiquée dans le rapport précédent. Il était de toute nécessité, en particulier, de permettre d'interroger les étrangers candidats à la licence sur le droit public et privé d'un grand Etat étranger, de la France, par exemple, et de ne pas les contraindre à répondre sur les législations suisse et vaudoise. Tel a été l'effet principal de la modification réglementaire sanctionnée par l'autorité supérieure. Mais il est bien entendu qu'au point de vue de la difficulté l'examen est resté et restera le même.

La même circonstance de l'influence des étrangers a provoqué quelques changements de détail dans les programmes des cours. Ainsi l'enseignement du droit civil français a été développé de maniere à permettre aux candidats aux grades d'être interrogés, le cas échéant, sur cette législation, et il est donné un cours de droit constitutionnel et administratif français. D'autres améliorations de cette espèce sont et seront apportées au fur et à mesure des besoins dans les programmes d'études. Des conférences ont été créées ou développées pour le droit romain, le droit pénal et la procédure pénale, le droit civil français. La Faculté de Lausanne suit donc le mouvement qui se produit dans les grandes écoles étrangères.

Quant au corps enseignant, il n'a pas subi de modification pendant l'exercice 1891-1892. M. le juge fédéral Soldan, MM. Brocher et Jaquemot, de l'Université de Genève, et M. Prélaz, avocat, ont apporté à la Faculté le précieux concours de leurs enseignements spéciaux. Dans le même ordre d'idées, le présent rapport croit pouvoir mentionner le fait que M. Walras, professeur d'économie politique, s'est vu contraint par l'état de sa santé de renoncer à son enseignement dès le commencement du semestre d'hiver 1892-1893. La Faculté de droit a été très affligée de cette détermination, malheureusement forcée, prise par un professeur enseignant depuis plus de 20 ans et d'une réputation aussi universelle.

Elle espère que l'enseignement de l'économie politique, si mécessaire aux nationaux et si recherché par les étrangers, sera avant qu'il soit longtemps confié à un successeur capable d'atténuer la grande perte résultant du départ de M. Walras.

Les études de droit se sont poursuivies dans l'année 1891-1892 d'une manière normale et sans qu'il y ait lieu à aucun égard de faire une observation particulière.

Les dissertations présentées par les candidats aux grades mentionnés plus haut ont été bonnes, quelques-unes remarquables. Elles portaient sur les sujets suivants: M. Rossi a traité de « quelques questions de criminalité et de pénalité »; M. Yantcheff, de « la Bulgarie et l'étranger »; M. Ceresole, de « l'assurance obligatoire contre les accidents et les maladies »; M. Lansel, du « Nom en droit civil » ; M. Niess, de « L'action révocatoire ».

En résumé, de même que la première, la deuxième année universitaire a été pour la Faculté de droit une période prospère et faisant augurer encore mieux pour l'avenir.

Faculté de médecine. — Dans l'année 1891, un certain nombre de promotions à l'ordinariat ayant été faites parmi les professeurs extraordinaires du début, et M. le professeur Dr Bugnion ayant été nommé professeur ordinaire en 1892, la Faculté de médecine fut appelée à prendre une large part à l'installation solennelle de professeurs ordinaires qui eut lieu le 27 octobre 1892. MM. de Cérenville, Roux, Stilling, Bourget, Bugnion, Marc Dufour, furent présentés en séance publique et installés par M. le chef du Département de l'Instruction publique et des Cultes. Chacun d'eux répondit par une allocution, dont le sujet se rappor-

tait à la branche de son enseignement. Ces discours permirent aux professeurs nouvellement installés soit de formuler leur pensée sur des points qu'ils estimaient particulièrement importants, soit de fournir des données médicales intéressant notre pays et exprimées en chiffres dont plusieurs étaient des originaux.

M. le professeur de Cérenville a été désigné comme doyen pour une nouvelle période de deux ans.

Aux sept professeurs extraordinaires fonctionnant au début de 1892, le Conseil d'Etat a ajouté M. le D' Demiéville qu'il a chargé de diriger la policlinique et de donner l'enseignement qui y est attaché. Ce nouveau professeur a commencé son cours en octobre 1892.

MM. les docteurs Eperon et Verrey, médecins oculistes, ayant présentés des titres que la Faculté a jugés suffisants, le Conseil d'Etat les a nommés privat-docents. Leur installation a eu lieu au printemps de 1892. M. le Dr Eperon a annoncé un cours sur les « symptômes oculaires des maladies générales », ainsi qu'un cours théorique et pratique sur les « anomalies de la réfraction » en automne 1892. M. le Dr Verrey a offert aux étudiants un cours intitulé : « Œil et cerveau ».

M. le Dr Berdez, autorisé à faire un cours libre sur « l'électrothérapie », a vu ses leçons suivies par quelques étudiants que cette branche intéressait, et le succès de son enseignement, ajouté à ses travaux antérieurs l'ont désigné tout naturellement pour les fonctions de privat-docent en 1892.

A la même époque enfin, M. le Dr Eugène de la Harpe ayant demandé à pouvoir enseigner la « climatothérapie » et la « balnéologie » à titre de privat-docent, la Faculté, sur evu d'un grand nombre de travaux déjà publiés par M. le de la Harpe, a donné un avis favorable, et le Conseil Etat l'a publié au rang des privat-docents. M. de la Harpe a commence son enseignement en octobre 1892.

De cette façon, au commencement du semestre d'hiver 1892-1893, la Faculté de médecine était en mesure d'offrir aux étudiants un enseignement complet, non seulement sur les branches rigoureusement indispensables pour la profession médicale, mais aussi sur la presque totalité des études spéciales détaillées dont fourmille le groupe considérable des sciences médicales.

Quelques cours publics et gratuits ont été faits, celui de M. le professeur Roux sur le « massage et reboutage », celui de M. le D' Marc Dufour sur les « anomalies de la réfraction et de l'accommodation. »

Le nombre total des cours a été de 40 pendant le semestre d'hiver, de 45 pendant celui d'été. Nous avons constaté avec plaisir que les étudiants suisses d'autres cantons et étrangers venaient à nous en nombre croissant.

Il a été délivré 6 diplômes à la suite des examens fédéraux.

Le plan rationnel d'études dont il a été question dans le rapport de l'an dernier a été élaboré pour les cinq Facultés suisses en été 1892 et a pu être soumis, en ce qui concerne la Faculté de Lausanne, à l'approbation de M. le chef du Département de l'Instruction publique et des Cultes, dans l'automne de la même année.

Dans le cours de l'année 1892, la Faculté a décerné le diplôme de docteur en médecine à M. Poltowicz, Casimir, originaire de Russie, dont la dissertation inaugurale est un travail expérimental assez important sur les « entéroptoses » (dilatation de l'estomac par les gaz); à M. Galli-Valerio, Bruno, de Sondrio (Valteline), dont la dissertation traite du « dosage de l'urée et des chlorures dans différentes maladies » et dont les recherches y relatives ont été faites dans le laboratoire de M. le professeur Bourget.

Faculté des lettres. — I. Personnel enseignant. — La Faculté a vu durant la dernière année son personnel s'accroître d'un professeur extraordinaire. M. Rossier a été chargé, à ce titre, de partager avec M. Duperrex la lourde charge de l'enseignement de l'histoire. M. Maillefer, avec le titre de privat-docent, est venu aussi combler une lacune dans le même domaine. Son cours a accru la part légitime qui doit revenir à l'histoire nationale.

La philosophie n'a pas été moins bien partagée. Sur leur demande, MM. Berthoud et Millioud ont été autorisés à faire des cours roulant sur des matières philosophiques. Le dernier a même été admis comme privat-docent. Pour des raisons diverses les cours annoncés n'ont pas pu avoir lieu, mais ils ont été renvoyés au programme du semestre d'hiver 1892-1893.

La Faculté a eu, en revanche, le regret de perdre un de ses membres les plus éminents, M. Walras, que son état de santé a obligé de donner sa démission.

II. Travaux de la Faculté. — La Faculté a tenu neuf séances. Elle s'y est occupée, entre autres choses, d'organiser l'enseignement des langues vivantes et elle est arrivée à former un vaste cercle d'études, où sont représentées la plupart des langues du Nord et du Midi de l'Europe, sans compter plusieurs des langues de l'Orient. Elle a développé les leçons de « diction », créé des cours spéciaux pour les

prangers, appelé l'attention de l'Etat sur l'utilité qu'il y drait à instituer des cours réguliers d' « histoire de l'art » en de « sanscrit ».

Sept de ses membres, MM. Baudat, Besançon, Bonnard, Duperrex, Guex, Renard, Ch. Secrétan ont fourni des travaux inédits au « recueil universitaire », publié en mémoire des fêtes inaugurales de l'Université. Elle a renouvelé son Bureau en désignant comme doyen M. Besançon, comme hibliothécaire M. Bonnard, comme secrétaire M. Rossier.

III. ETUDIANTS ET AUDITEURS. — La Faculté a eu le plaisir de constater un accroissement régulier et notable dans le nombre des personnes suivant ses cours. Le nombre des étudiants et auditeurs régulièrement inscrits a été en hiver de 54, en été de 64, et de plus l'affluence attirée par les cours publics a été assez considérable pour obliger plus d'une fois le professeur à chercher un auditoire où l'on fût moins à l'étroit.

Trois thèses de doctorat ont été présentées. L'auteur de la première, le regretté M. Hermenjat, est mort prématurément, au moment où il allait la soutenir. Son travail du moins n'a pas été perdu ; il a été publié sous le titre de : « Werther et les frères de Werther ».

M. Maillefer, auteur de la seconde, qui est intitulée: « Le pays de Vaud de 1789 à 1791 », a obtenu le grade de docteur. Ce grade a été conféré aussi à M. Ducasse, dont la dissertation roulait sur la « Philosophie romaine d'après les poètes latins ». Un quatrième candidat a été autorisé à présenter sa thèse.

La Faculté s'est félicitée de l'article de la loi nouvelle sur l'instruction publique, qui accorde de sérieux avantages

aux porteurs du diplôme de licencié ès-lettres. (Licence classique et licence moderne). Elle croit que cet article n'est pas étranger à l'augmentation qu'elle a pu déjà constater dans le nombre des candidats. Elle en a examiné cinq cette année, savoir deux à la session de mars, dont un seul, M. Robert, a subi les épreuves avec succès, et trois à la session d'octobre 1892, qui ont tous été admis : MM. Tauxe, Vittoz et Wellauer.

Elle a décerné un « prix de faculté » à ce dernier, devenu ainsi son premier lauréat. Le travail couronné avait pour sujet : « Les lois de Dracon ».

En somme, année tranquille, laborieuse et féconde, où les études littéraires ont cheminé sans bruit, mais non sans profit.

Faculté des sciences. — L'activité manifestée par cette Faculté pendant l'année 1891-1892 ne saurait mieux être démontrée que par l'énumération qui suit des cours « libres » faits par plusieurs professeurs à côté de leur enseignement obligatoire. M. le professeur Schnetzler ayant dû, pour cause de santé, abandonner son enseignement, M. Jean Dufour a été chargé du cours de botanique générale en qualité de professeur extraordinaire, et M. Wilczek a été appelé, comme lecteur, à faire les cours de botanique systématique et de botanique pharmaceutique.

Le Conseil de Faculté a élaboré un règlement pour les divers laboratoires, laissant aux directeurs le soin de rédiger les règlements d'intérieur.

I. Section des sciences mathématiques, physiques et naturelles. — Des exercices pratiques de botanique mi-

roscopique ont été institués par M. Jean Dufour, qui les a dirigés. Ils ont été suivis par 25 étudiants, et, en l'absence d'un local spécial et d'instruments, ces exercices ont été pratiqués dans les locaux affectés provisoirement à la zoologie et à l'anatomie comparée.

Le laboratoire de physique a été également fréquenté par 25 étudiants. Le laboratoire de minéralogie a été forcé de recevoir 8 étudiants, malgré le manque de place. Le laboratoire de zoologie et d'anatomie comparée a été fréquenté par 30 étudiants, dont deux travaillant toute la semaine. En outre, M. Ducret, licencié ès-sciences, maître au collège de Moudon, y a terminé son travail sur l' « origine des nageoires paires chez la truite », qu'il présentera comme dissertation pour l'obtention du grade de docteur. MM. Golliez et Wilczek, chargés de diriger les excursions géologiques et botaniques, ont fait avec leurs étudiants ces courses en commun. En compagnie de neuf élèves, ces deux professeurs ont fait un petit voyage scientifique, explorant la vallée du Rhône, la région du Simplon, Domo-d'Ossola, le 'lac Majeur, la Lévantine. De nombreux échantillons, dont plusieurs très intéressants, ont été recueillis dans le cours de cette expédition.

Pendant le semestre d'hiver 1891-1892, des cours libres et gratuits ont été faits par M. Henri Dufour, optique-physique; M. Palaz, théorie et application des courants alternatifs; M. Lacombe, théorie des courbes planes; M. Renevier, géologie générale; M. Blanc, le transformisme; M. Chuard, les engrais; M. Schardt, priv. doc., continents et océans; M. Kunz, priv. doc., chapitres choisis de chimie organique. Pendant le semestre d'été, M. Henri Dufour a fait un cours de météorologie, M. Palaz, un cours de thermodynamique, dans les mêmes conditions.

II. SECTION DES SCIENCES PHARMACEUTIQUES. — L'Ecole de pharmacie a été fréquentée par 21 élèves, savoir 7 Vaus dois, 9 Confédérés et 5 étrangers. Trois de ces élèves ont subi l'examen fédéral de maître-pharmacien, deux ont fait pour la première fois l'examen pour l'obtention de la licence ès-sciences pharmaceutiques. M. Pelet ayant donné sa démission d'assistant de chimie a été remplacé par M. Emile Troyon.

Le laboratoire de chimie a été fréquenté par 88 étudiants; savoir :

Facult	é de	médeci	ne			36
Facult	té des	science	s (phys. et natur.).		14
»))	>>	(pharmaceutique	es)		20
»	¥))	(techniques) .		•	18
					_	88

Durant le semestre d'hiver 1892-1893, 61 étudiants travaillent au laboratoire. Le manque de place n'a pas permis d'y recevoir les élèves de l'Ecole d'ingénieurs. Ils ne pourront être admis qu'au semestre prochain.

III. Section des sciences techniques.

A. Données statistiques. — A l'ouverture des cours du semestre d'hiver 1891-1892, le « régime intérieur » de l'Ecole comptait 45 élèves (13 de plus que l'année précédente), répartis comme suit entre les trois années d'études :

Ire a	nnée	Э.		22	
He	» ·			10	
IIIe	D			13	

Sur ces 45 étudiants, 15 étaient Vaudois, 13 Confédérés et 17 étrangers à la Suisse.

Dur des raisons diverses, 7 élèves ont quitté l'Ecole penpriè semestre d'hiver, et 4 autres pendant le semestre Les 34 restants ont subi les examens de juillet 1892.

la suite de ceux-ci, 19 étudiants ont été promus une année supérieure et 13 déclarés candidats au dime. Ces 13 derniers se sont présentés en octobre aux reuves du « concours », qui ont été fatales à trois d'entereux. Des dix autres, six ont obtenu en décmbre dernier diplôme d'ingénieur-constructeur, et quatre celui d'ingénieur-mécanicien. Nous signalons avec plaisir le fait que un de ces derniers a passé si brillamment ses examens de plôme que le Conseil de l'Ecole a cru devoir charger on président de lui adresser ses félicitations et l'expression de sa vive satisfaction.

B. Etudes. — Le travail de nos élèves durant l'année écoulée a été normal. Quelques-uns d'entre eux ont fait preuve d'un zèle peu ordinaire et nous ont réjouis par leurs progrès. D'autres n'ont pas donné leur mesure, parce que és distractions ont pris le pas sur le travail personnel et les études; nous le regrettons pour nous et surtout pour eux-mêmes.

Dans le courant du semestre d'hiver, notre Conseil est arivé à élaborer, au moins dans ses grandes lignes, le programme général de nos études techniques en sept semestres. L'introduction de ce nouveau plan d'études s'opère graduellement; elle n'a pas amené grand changement année dernière encore. L'enseignement de l'électricité industrielle a continué à se développer graduellement.

Les excursions techniques du mercredi après-midi ont été de nouveau fort goûtées de nos élèves pendant le se-

mestre d'été. Nous sommes très encouragés à poursuivre ces sorties régulières, dont le profit est manifeste.

Notre grande excursion du printemps, dirigée cette année sur Fribourg et Berne, a eu également beaucoup de succès. Notre Ecole a reçu l'accueil le plus aimable de MM. les ingénieurs du canton de Fribourg et de la ville de Berne.

- C. Personnel enseignant. Dès le commencement de l'année, M. le professeur Mayor, de retour de Paris, a repris à lui l'enseignement de la statique graphique, pour lequel il avait été remplacé l'année précédente par M. Chenaux. Il a été, en outre, investi par décision de l'autorité supérieure, du cours de mécanique théorique, dont il était devenu nées cessaire de soulager M. le professeur Amstein, appelé à se consacrer aux mathématiques pures.
- M. l'ingénieur Ch. Barde, de Genève, a commencé avecé le semestre d'été un cours de privat-docent sur la « construction hygiénique des habitations et l'assainissement des villes », qu'à notre grand regret il a dû presque aussitôt interrompre, pour y renoncer plus tard définitivement. Nous serions très heureux qu'il se trouvât quelqu'un pour traiter devant nos étudiants ces deux importantes questions d'un intérêt si actuel. Dans le courant de l'été dernier, M. le professeur Palaz a été définitivement attaché à notre Ecole comme chef de spécialité pour l'électricité industrielle.
- D. Collections. En dehors des acquisitions régulières que notre modeste budget nous permet, nous avons à mentionner ici les dons ci-après qui sont venus grossir nos collections et au sujet desquels nous adressons une fois encore à leurs auteurs nos meilleurs remerciements :
- de M. l'ingénieur Stockalper, à Brigue, son mémoire sur l'écoulement de l'air comprimé en longues conduites;

de-M. William Robert, à Lausanne, deux lots de livres venant en partie de la bibliothèque de feu le colonel sérnier;

de M. Jules Emery, ingénieur à Naples, diverses brochues en italien ;

de M. le professeur Palaz, deux volumes sortis de sa d'ume (photométrie industrielle et cours d'électricité industrielle);

du Ministère des travaux publics français, les « Docunents sur les fermes métalliques à grande ouverture »;

de la famille de feu le professeur Ch. Cellérier, à Genève, son « Cours de mécanique » posthume ; et enfin

de M. l'ingénieur Dubois, l'un de nos anciens élèves, acquellement chef de fabrication aux forges d'Anzin (Nord), une caisse d'échantillons métallurgiques contenant 43 numèros catalogués.



ÉTABLISSEMENTS ANNEXES

BIBLIOTHÈQUE CANTONALE

La Bibliothèque est ouverte au public le matin de neuf heures à midi, le soir de une heure à quatre. Les distributions pour la sortie des livres se font les après-midi le lundi, le mercredi et le vendredi. La Bibliothèque est fermée le dimanche et les jours fériés.

MOUVEMENT DE LA BIBLIOTHÈQUE

Livres sortis.

Mois		V	olume
Janvier			729
Février			830
Mars.			783
Avril			684

BIBLIOTHÈQ	UE	CAI	NT(ONALE	49
Mai				717	
Juin				732	
Juillet .				401	
Août				499	
Septembre	٠.			489	
Octobre.				547	
Novembre				654	
Décembre				589	
	To	tal	_	7654	

Espèces de livres sortis de la Bibliothèque.

- · · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
Lettres.	Volumes.
A. Bibliographies et encyclopédies,	89
B. Mémoires des Sociétés savantes, périodique	es
et journaux,	988
C. Géographie, voyages, diplomatique, héra	1-
dique,	194
D. Histoire ancienne et du moyen-âge,	189
E. Histoire moderne,	4 58
F. Histoire suisse,	168
G. Histoire des religions,	164
H. Histoire ecclésiastique suisse,	14
J. Biographies, mémoires, lettres,	202
K. Dictionnaires, grammaires, linguistique,	111
L. Littérature ancienne,	5 06
M. Littérature moderne,	2387
N. Philosophie, éducation,	295
O. Sciences mathématiques et militaires,	487
P. Physique, chimie, histoire naturelle,	420
Q. Sciences médicales,	107
	4

R. Arts, métiers, agriculture,		86
S. Politique, sociologie,		139
T. Jurisprudence,		427
U. Théologie dogmatique,		130
V. Théologie pratique,		93
	Total	7654

Livres consultés à la Bibliothèque.

Mois			•	Volumes
Janvier.				2197
Février.				2340
Mars .				2076
Avril .				2343
Mai				2221
Juin				2464
Juillet .				2350
Août				1284
Septembr	e			1933
Octobre				2495
Novembr	e.			2508
Décembre	е.			1920
	Total			26131

Le nombre des volumes sortis en 1891 a été de 6606.

Le nombre des volumes sortis en 1892 a été de 7654.

Augmentation des livres sortis en 1892 sur 1891 : 1048 volumes.

Le nombre des volumes consultés en 1891 a été de 20989. Le nombre des volumes consultés en 1892 a été de 26131. Augmentation des livres consultés en 1892 sur 1891 : 5142 volumes.

Le mouvement total de la Bibliothèque en 1891 a été de 27595 volumes.

Le mouvement total de la Bibliothèque en 1892 a été de 33785 volumes.

Augmentation du mouvement total de la Bibliothèque en [1892 sur 1891 : 6190 volumes.

`En aucune année le nombre des volumes sortis et le mouvement de la Bibliothèque n'ont été aussi considérables.

Pour faciliter les professeurs, la Bibliothèque ne leur demande la rentrée des volumes qu'après une année, ce qui diminue le mouvement de la Bibliothèque sans diminuer les services qu'elle rend. De même, pour faciliter la consultation, le lecteur qui n'a pas terminé avec un volume le place sur une table où il le retrouve. Cette facilité accordée au lecteur diminue aussi le mouvement de la Bibliothèque sans diminuer les services qu'elle rend.

Achats et abonnements.

Les achats ont été plus conséquents que ceux des années précédentes, le nombre des périodiques va aussi en croissant. Nous citerons comme achats de marque: Un Pétrarque manuscrit sur papier du XVº siècle, petit in-4°, et « Les Médailleurs de la Renaissance », par Aloys Heiss, 9 volumes in-folio.

Dons.

Donateurs à la Bibliothèque cantonale en 1892 : Ruchonnet, Charles, mathématicien, à Lausanne; Combe, professeur, à Lausanne; Morton, Edwin, à Morges; Lecomte, chancelier, à Lausanne; Schnetzler, avocat, à Lausanne; Soutter, Frédéric, à Morges; Maillefer, professeur, à Lausanne; Payot, libraire-éditeur, à Lausanne; Schuchardt, Aubert, à Genève; Dufour, Henri, professeur, à Lausanne; Mme Joel, docteur, à Lausanne; Mme Joel, ancien syndic, à Lausanne; Bieler, professeur, à Lausanne; Le Département de l'agriculture et du commerce ; Renevier, professeur, à Lausanne; Le Ministère de l'Instruction publique de la République française; La Chancellerie de Washington; La République Argentine, La Chancellerie fédérale; La Chancellerie cantonale; Le Département de l'instruction publique et des cultes; La secrétairerie de la Municipalité de Lausanne.

Locaux.

Le nombre toujours croissant des acquisitions rendra prochainement insuffisants les locaux actuels de la Biblioréque; il ne reste plus place que pour la surélévation de se étagères. Ces nouveaux rayons nécessiteront un remadement de la majeure partie de la Bibliothèque qui ne pourra être fait que par son concierge.

Les collections les plus importantes des périodiques relatifs aux sciences médicales ont passé à l'Ecole de médeine. D'autres collections et ouvrages se trouvent dans des laboratoires, musées, etc.

Bibliothèque de l'Ecole de médecine. — Nous ne pouvons passer sous silence l'attention bienveillante dont a été l'objet da Faculté de médecine de l'Université de la part de la Société vaudoise de médecine.

Celle-ci, par l'intermédiaire de son président, M. le docteur H. Burnier, est venu proposer à l'Etat de prendre sa Bibliothèque à titre de dépositaire avec droit de jouissance.

L'Etat a accueilli avec plaisir cette proposition qui témoignait de toute la sympathie du Corps médical vaudois, qui compose cette Société, pour notre jeune Faculté de médecine. En conséquence, une convention réglant les obligations et avantages des contractants, a été conclue pour le terme de six ans, à partir du 3 mars 1892.

Cette Bibliothèque est installée dans le bâtiment de l'Ecole de médecine à la Caroline et son catalogue a été imprimé à 1000 exemplaires par les soins de l'Etat. La Société de médecine a reçu 250 exemplaires pour ses membres, les autres sont vendus au prix de 1 fr. à toute personne qui en fait la demande au bibliothécaire.

Deux catalogues manuscrits sont tenus à jour; dans l'un, sont inscrits les livres et les périodiques fournis par la Société vaudoise de médecine; dans l'autre, ceux procurés par l'Etat; chaque ouvrage étant marqué du sceau du propriétaire respectif.

Ainsi faisant, la Société vaudoise de médecine n'ayant plus à supporter le loyer d'un local pour loger sa bibliothèque pourra la développer plus qu'elle n'a pu le faire jusqu'ici, et à peu de frais, l'Etat a pu mettre sous la main des étudiants de la Faculté de médecine et de ses professeurs les éléments indispensables aux travaux qu'ils poursuivent.



MUSÉES 55

MUSÉES



MUSÉE ARCHÉOLOGIQUE

La nomination de M. Adrien Colomb, à Saint-Prex, comme directeur de la division des lacustres de notre Musée d'antiquités a été accueillie avec une vive satisfaction par toutes les personnes qui s'intéressent à nos collections, et le Conseil d'Etat se félicite d'avoir pu assurer à notre musée les précieux services de ce spécialiste aussi dévoué qu'habile.

Un devoir pénible à remplir est celui de relater le décès du fidèle Ch. Bastian qui a rempli d'une manière distinguée et pendant plus de quarante années les fonctions de concierge du Musée des antiquités. Le Conseil d'Etat tient à exprimer ici l'hommage dù à un employé qui a fourni de bons et loyaux services durant sa longue carrière.